

## SOLIGNAC

# Une nouvelle vie pour les écoliers

Il s'en passe des choses dans les écoles de Solignac. Fusion, travaux, projets dans les locaux bientôt désertés et changement de rythmes accompagnent la métamorphose d'un pôle jeunesse qui deviendra transformable... En nouvelle école.

MARION BUZY

[marion.buzy@centrefrance.com](mailto:marion.buzy@centrefrance.com)

**L**es parents d'élèves solignacois le demandaient depuis longtemps. La rentrée 2025 les a entendus : désormais, Solignac ne compte plus deux écoles mais un groupe scolaire unique, et le rythme de l'enseignement est passé de 5 à 4 jours. En septembre prochain, tous les élèves auront classe sur le même site, surnommé « l'école du bas », « c'est ce que souhaitaient les familles qui ont des fratries et qui devaient déposer leurs enfants à deux endroits différents », explique le maire de la commune, Alexandre Portheault. Une quarantaine d'élèves sont concernés par le changement de site. Pas davantage. « Solignac n'a plus autant d'élèves qu'il y a dix ans. » En tout cas pour l'instant, car « tout cela est cyclique ». L'école qui perd ses élèves ne devrait pas rester vide très longtemps. « Plusieurs projets se sont fait connaître pour s'y installer », révèle le maire. La municipalité a arrêté son choix sur l'un d'entre eux, en lien avec l'enfance. Après « quelques travaux de rafraîchissement », l'activité pourrait être lancée en 2027, « à condition que tout aboutisse ».

**« Le projet que nous avons retenu pour occuper les locaux de l'école du haut sera en lien avec les enfants »**  
**Alexandre Portheault.**  
**Maire de Solignac**

Mais ce n'est pas tout. Parce qu'il est nécessaire selon le maire de « toujours avoir plusieurs coups d'avance quand on gère ce genre de dossiers », l'aménagement actuel du pôle jeunesse (centre de loisirs) permettra d'accueillir des classes si, contrairement à la ten-

dance actuelle, le nombre d'élèves venait à augmenter dans les années qui viennent. Un dojo, bientôt construit sous la structure, permettra même un espace d'activités type salle de motricité.

Petits, grands, dans le présent ou pour le futur, la commune a investi de manière à garantir une offre scolaire la plus complète possible dans son bourg.

### Pas question de se regrouper avec l'école du Vigen

Il n'est donc pas difficile de comprendre son opposition à la mise en place éventuelle d'un Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec Le Vigen, dont l'établissement scolaire est voisin d'un kilomètre. « Cela nous a été proposé par l'Éducation nationale au

dernier conseil d'école, avec l'idée que ce changement permettrait de sauver une classe si l'une des écoles (ou les deux) étaient menacées d'en perdre à la rentrée prochaine. Mais rien ne dit que les écoles seront dans ce cas, et nous ne venons pas de faire en sorte de regrouper les élèves pour les séparer à nouveau dans deux écoles différentes en RPI », estime Alexandre Portheault.

Le dernier aménagement qui n'est pas sans impact pour les familles, concerne la fermeture de la rue de la fameuse école du bas (rue de la Peyrade) à la circulation pendant les horaires d'accueil du matin. Devenue pérenne après une phase de test, elle ne s'appliquera pas le soir, même si des parents le demandent. ●



En septembre 2026, les enfants cesseront de rejoindre l'école du haut après la pause déjeuner. Ils seront scolarisés avec les autres classes, dans l'école du bas. La seule qui restera. PHOTO MARION BUZY